Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 70 (1931)

Heft: 19

Rubrik: Lo vîlhio dèvesâ

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOU Journal de la Suisse romande paraissant le samedi Rédaction et Administration :

Pache-Varidel & Bron

Lausanne

Ш

ABONNEMENT:

Suisse, un an 6 fr. Compte de chèques II. 1160

Ш

ANNONCES:

Agence de publicité Amacker Palud 3, Lausanne.



LE REGENT DAI Z'AUTRO LADZO

E z'affére l'ant tot parâi bin tsandzî du lo vîlhio teimps po lè régent. Po leu, l'ètâi pas quemet ora que faut que l'aulant sè dègremelhî pè l'Ecoûla normâla preindre de la cabosse quatr'annâïe à la felâïe. L'è qu'ora faut que sèyant suti à tsavon po pouâ recordâ lè bouîbó de tot cein que dâivant savâ: la jographie, lo thémo, lo couplliet dâo tsant, lo tâisâ', l'écretoûra, lè duve z'histoire: clliazique que lâi diant la suisse et l'autra la biblique; lo compto, lo carcu, lè lettre et tot lo batacllian. Ein a dâi z'affére. L'è por cein que faut que lè régent sèvant induquâ âo picolon.

Dein lo temps, on lâi vouâitîve pas tant. Po lè châidre, on lâo fasâi fére onna petita vesita:

lière on prophèto de la Bibllia, tsantà on chau-mo, écrire su on papài... et l'ètâi tot. L'ètâi lo teimps iô po lière on châotâve lè mot que l'ètant trâo dèfecilo et se on sè trompâve po lo livret, ma fâi tant pis!

On coup, pè Cougne-perte, la coumechon dâi z'ècoûle dèvessâi ein nommâ ion. Cein que tsecagnîve clliâo monsu l'è que fallâi châidre su doû que l'avant passâ la vesita.

La mâitî l'ètant po on tau, lè z'autro po on autro. Lo premî l'ètâi prâo instruit, mâ savâi pas djuvî ao binocle; lo derrai l'avai adî zu la tîta on bocon dura po sè recordâ, mâ l'ètâi on binoclâre de la mètsance.

L'ant votâ bin dâi iâdzo po rein, adî mâitî contro mâitî. Po fini, ion de clliâo monsu fâ

dinse:

— Tot parâi, crâïo adî que po noûtrè mousse l'è bon po l'instrucchon.

 M'ein foto pas mau de tota cllia physique, que repond lo syndico. Faut tot parâi qu'on régent coûgnaisse omète lo râi de piquie. Mè ie su po monsu Bredzon!

Vâi mâ, sâ pas lière sein quequelhî et on-cora po lè grôche lettre.

 Pouh! n'è pas onn'affére. Allâ ein trovâ

ion que n'ausse min de dètse?!

L'ont vôta po monsu Bredzon.

Dein onn'autro velâdzo, l'avant prâi po fére

l'ècoûla on vîlhio sordâ que l'avâi fé la campagne de Russie avoué lo grand Napoléon. L'è-tâi arrevâ avoué on bré et onna tsamba de moins et l'arâi faliu lâi payî onna peinchon. L'è po la lâi fére affanâ que lâi avant baillî la baguietta de régent.

Quauque teimps aprî, vaitcé on camarardo que lo reincontre et lâi dit dinse :

- Que fâ-to ora?

M'avant met régent. Cein a bin ètâ d'à premî. Mâ l'è cllia novalla loi que m'a rein valiu. L'ant décidâ que faut que lè régent satsèyant lière on bocon... adan, m'a faliu via! Marc à Louis.

PAUVRES PĒCHEURS

On a blagué souvent les pêcheurs à la ligne Pour leur rêveuse oisiveté; Et leur vice innocent fut maintes fois cité Comme puéril et peu digné. On ne peut concevoir en nos âges nerveux Où tout se fait à la va-vite, De braves gens naïfs que la paresse invite, Dont l'espoir blanchit les cheveux; Et l'on juge vraiment étranges, ridicules, Des bourgeois trempant tout le jour Dans l'eau, le long des quais, graves, avec amour, Quelques hameçons minuscules... Ce pêcheur que l'on raille est un sage, blasé Sur les sonnets et les sornettes; Et rien ne peut troubler les visions honnêtes Qu'il suit dans le flot irisé. Il garde dans son cœur ces deux vertus insignes: La Patience et la Bonté ; Et possède, entre tous, l'orgueil incontesté De savoir lire entre les lignes!...

UN BRILLANT ARTICLE



NZE heures du soir. Le secrétaire de la rédaction d'un grand journal est en train de corrige; les épreuves du numéro du lendemain, lorsqu'une agence de ren-

seignements lui téléphone qu'un violent incendie vient de se déclarer dans une maison du boulevard de Grancy.

Il parcourt aussitôt les salles de rédaction, cherchant le rédacteur des faits divers pour l'envoyer sur les lieux du sinistre afin d'avoir un article circonstancié.

Tous les rédacteurs sont partis, sauf le chroniqueur mondain chargé de rendre compte des fêtes et réceptions de la société élégante.

— M. Smart, lui dit le secrétaire, rendez-moi donc le service d'aller boulevard de Grancy, à la place de M. Dupin. Un incendie vient d'y éclater. Vous ferez un article là-dessus.

M. Smart saute en auto, et une heure après apporte un article ainsi conçu:

Un des plus brillants incendies de la saison s'est déclaré la nuit dernière dans le somptueux immeuble du 232 du boulevard de Grancy. Les flammes illuminaient splendidement ce quartier aristocratique, accompagnées de millions d'étincelles du plus scintillant effet et d'impressionnantes volutes de fumée qui s'enroulaient gracieusement autour des arbres de l'avenue.

Par les fenêtres de l'immeuble, brillamment éclairés, on vit passer, projetés avec vigueur sur le pavé, des meubles du meilleur style.

En même temps sortaient de la maison, avec une vivacité qui prouve leur entraînement aux sports modernes, les distingués habitants des divers appartements: M. de X..., revêtu d'un élégant pyjama rouge à rayures couleur de feu, tout à fait de circonstance, et sa femme, née de la Matalgos, dans un élégant déshabillé de nuit en linon avec applications de dentelles de la maison Sister sœurs. Le baron de V..., en caleçon mauve, chemise rose et pantoufles de crocodile, une trouvaille... et bien d'autres que nous nous excusons de ne pouvoir citer. Reconnu dans l'assistance : M. le commissaire, à

qui nous adressons nos félicitations pour sa parfaite tenue à cette occasion, la première depuis son entrée en fonctions; M. le conseiller municipal X.., très empressé auprès de tous et ayant un mot aimable pour chacun.

En résumé, charmante réunion qui s'est prolongée fort avant dans la nuit.

UN COUP DE CHAPEAU



ON ami Pierre, qui est un répertoire vivant de récits et anecdotes, et à la mémoire duquel j'ai recours lorsque mon imagination est en vacances, m'a conté l'autre jour l'histoire suivante.

– Véridique ?

Naturellement!

Je laisse la parole à mon excellent ami Pierre. Tu connais, me dit-il, le père Justin Bressard, de Saint-Fromont, ou ce qui en reste. Ce n'est plus qu'une ruine, voici bien des années. D'une semaine à l'autre, sa face réjouie, son ventre rebondi, ses épaules de sapeur-pompier et sa taille de tambour-major ont fondu comme cire au soleil. Maintenant, c'est un vague vieillard ratatiné et cassé, qui fume des pipes et qui branle la tête devant sa porte. Et, je te le répète, cette navrante métamorphose a été l'affaire d'une huitaine.

Justin Bressard avait quelque fortune. Dans son village, il passait pour un « homme riche ». Vieux garçon ayant peu de besoins, il vivait de rentes, plutôt maigres, fournies par l'affermage d'un petit domaine et l'intérêt des capitaux modestes placés contre bonnes sûretés hypothécaires. Le travail des champs ne souriait pas à Justin Bressard. Son père et sa mère, dont il était le fils unique, eurent la délicate attention de ne pas contrarier ses goûts trop longtemps: moururent tous les deux, à la suite d'un accident, quelques mois après sa majorité. Quand on n'aime pas la terre, que pourrait-on bien aimer, si ce n'est pas les livres? Bressard, qui avait été invariablement le premier de sa classe à l'école primaire et auquel le régent prédisait de gros succès dans les carrières libérales, n'avait malheureusement pu se « vouer aux études »; ses parents ne virent qu'un domestique dans ce grand gaillard, qui avait des bras et un torse de fort de la halle.

Aussi ne les pleura-t-il guère et s'empressa-t-il dès qu'il fut héritier, d'acquérir toute une bibliothèque, de louer la maison paternelle en s'y réservant deux chambres sous le toit, et de calmer sa fringale de science. Il lut tout, et de tout, botanique, jurisprudence, histoire, médecine, chimie agricole, art vétérinaire. Il devint ainsi une sorte d'encyclopédie rurale, que les paysans feuilletaient parfois pour économiser une consultation de M. le docteur ou de M. l'avocat. On s'était, en général, bien trouvé de ses conseils, d'autant plus qu'ils étaient gratuits. Une âme paisible et chimérique d'autodidacte, que ce brave Justin Bessard! Il ne s'ennuyait jamais il n'attendait rien du destin, sauf la littérature nécessaire à sa consommation quotidienne; et le mariage le laissait aussi froid que la culture du maïs. Mais nous ne sommes ici-bas que le jouet des circonstances.

Saint-Fromont était, dans l'arrondissement électoral des Francs-Plateaux, la commune qui faisait pencher la balance en faveur des catholi-ques. Elle avait toujours eu, depuis un demisiècle, son député au Grand-Conseil de Berne. Justin Bressard frisait la cinquataine, et il ne semblait pas qu'il dût être arraché aux douceurs de son obscurité, lorsque François Bron, l'aubergiste, qui avait silencieusement représenté Saint-Fromont dans l'autorité législative cantonale, fut « enlevé à l'affection et à l'estime de ses

¹ géométrie ; ² défaut.